

# DQ-17 – C33

Date : 11 janvier 2007



---

## QUESTION

Au tome 3, volume 1, chapitre 7, page 7.48, il est mentionné qu'une programmation d'exercices en intervention d'urgence sera mise en place. À quelle fréquence planifiez-vous ces exercices?

## RÉPONSE

Des exercices seront tenus annuellement pour tous les cadres et les employés du terminal. Ces exercices seront de différentes natures, dont principalement :

- exercices de tables (deux fois par année, en préparation de l'exercice de déploiement);
- exercice de déploiement avec ou sans intervenants externes selon le degré de préparation obtenu lors des deux exercices de tables;
- exercices de communication de type alertes. Deux fois par année, soit une fois en période normale d'opération et une fois en dehors des horaires normaux d'opération (soir, nuit et fin de semaine);
- exercices d'évacuation du personnel. Deux fois par année, soit une fois à l'automne et une fois au printemps.

Les fréquences indiquées ci-dessus sont données à titre indicatif. La programmation des exercices sera faite au besoin avec les intervenants internes et/ou externes, au moins pour la part impliquant des intervenants externes, en concertation avec le Service de sécurité incendie de Lévis.

Nous prévoyons actuellement un exercice de déploiement des ressources internes une fois par année et un exercice de déploiement avec des partenaires externes une fois tous les deux ans.

Les exercices de tables seront favorisés au début avec un système progressif qui permettra aux intervenants internes et externes d'acquérir rapidement de l'expérience et de l'assurance.

Enfin, Rabaska est soumis au Règlement sur les urgences environnementales. À ce titre, un exercice par an sera réalisé afin de répondre aux exigences de ce règlement. Cet exercice pourra correspondre à un des exercices cités ci-dessus.